Conseil d'administration intermédiaire

Paris, 24 février 1996

Excusés :
Alexandra Anderson-Spivy (USA)
Zuzana Bartosova (Slovaquie)
Wieslaw Borowski ((Pologne)
Gertrud Kobke Sutton (Danemark)
Alannah Coleman (Royaume-Uni)
Ahmed Fouad Selim (Egypte)
Masayoshi Homma (Japon)
Michel-Philippe Lerebours (Haïti)
Laima Lauckaité Surgailiené (Lituanie)
Marianne Tolentino (Saint Domingue)
Annette Van den Bosch (Australie)

Ordre du jour :
1 - Rapports d'activités intermédiaires du Bureau international et des Commissions,
2 - Congrès 1996 : Rennes,
3 - Projets et programmes de l'AICA pour l'année 1996,
4 - Questions diverses.

La plupart des points abordés ont déjà été évoquées dans les précédentes *Newsletters* internationales de l'AICA. Les autres le seront dans la huitième édition de ce bulletin.

1 - Rapports d'activités intermédiaires du Bureau international et des Commissions

• Le Président Jacques Leenhardt ouvre la séance et remercie les membres du Conseil de leur présence. Il rappelle que l'AICA ne bénéficie plus d'aucune subvention de l'UNESCO et que les seules sources de financement que nous pouvons espérer de cette Institution sont les projets présentés dans le cadre des Programmes de participation. Pour le prochain Biennium 1996/1997, les projets suivants ont fait l'objet de demandes transmises à l'UNESCO par le Secrétariat général de l'AICA :

- En Australie, programme de formation de jeunes critiques d'art du Sud-Est asiatique;
- Publication des actes du XXIXe Congrès International de l'AICA (Macao, Hong Kong, Canton qui s'est tenu du 22 au 30 septembre 1995);
- *Newsletter* Internationale de l'AICA;
- Séminaire de formation à la critique pour les pays d'Afrique anglophone;
- Congrès international de l'AICA en 1996 en France (Rennes);
- Sénégal Côte d'Ivoire "recherche sur l'art contemporain africain. A signaler que des contributions financières ont également été demandées à l'ACCT et au Ministère français de la Coopération;
- Programme Multimédia pour "Confrontations".
- "Platform", nouvelle revue de l'AICA;
- Axis North-South, New Issues of Criticism and Artistic Endeavor in the Americas;
- Espace culturel méditerranéen, en liaison avec le programme Meds-Urbs-Vie.

Nous n'avons encore, à ce jour, reçu aucune réponse de l'UNESCO.
Quelques autres projets, lors d'une pré-sélection qui eût lieu en décembre 1995, n'ont pas été retenus par l'UNESCO qui a estimé que ces propositions relevaient plus du domaine des Commissions nationales de l'UNESCO. Il s'agissait des propositions suivants :
- Étude sur le droit d'auteur-copyright (Commission AICA) + Colloque Autriche, projets d'Angelica Bäumer;
- Internationalisme et Genius Loci, projet polonais d'Elzbieta Grabska;
- Colloque international de Zagreb, projet croate de Marijan Susovski;
- et du projet slovaque, "Stop Time", de Zuzana Bartosova.

• S'agissant de Zuzana Bartosova, nous avons reçu hier un fax de notre collègue nous disant que la section AICA-Slovaque vient de recevoir un financement du Centre Soros de Bratislava pour l'organisation, en automne 96, d'un colloque de 2 jours intitulé "L'Espace en Espace", c'est à dire l'espace pour l'art contemporain au sein des pays post socialistes de l'Europe Centrale. Zuzana espère que nous serons nombreux à pouvoir assister à cette conférence.

• Est développé ensuite par Ramon Tio Bellido l'accueil d'une dizaine de critiques d'art d'Afrique francophone fait à Paris (du 22 au 30 octobre 1995) lors du "Voyage d'études", programmé par l'AICA International qui a pu être réalisé grâce au financements de l'UNESCO et de l'ACCT (voir *Newsletter* 7, p.8 et 9).

Une opération du même type devrait être organisée à Londres pour des critiques d'art africains d'expression anglophone si notre demande faite à l'UNESCO est acceptée.

• Jacques Leenhardt évoque alors le colloque auquel il a participé et qui fut organisé par la section AICA-Egypte de 28 novembre au 3 décembre 1995. Le thème de ce symposium était "Relation among Artist, Critic and Recipient throughout the Last Thirty Years". Indépendamment de nos collègues égyptiens, étaient présents une dizaine de critiques internationaux et se sont tenus 4 Tables Rondes et 5 workshops en présence d'artistes égyptiens (voir *Newsletter* 8).

• Jacques Leenhardt annonce que l'UNESCO a organisé une première consultation régionale des ONG dans les États arabes qui se tiendra en Jordanie (Amman) du 10 au 14 mars 1996. L'AICA a été officiellement invitée à participer à cette rencontre et l'Association sera représentée par Ahmed Fouad Selim, Président de la section AICA-Egypte (voir *Newsletter* 8).

• Le Président parle ensuite du projet "Tolérance" lancé par Federico Mayor, Directeur général de l'UNESCO, et de la manifestation de Venise qui s'est tenue les 15 et 16 décembre 1995 (voir *Newsletter* 7, p.4 et *Newsletter* 8).

• Liam Kelly, Trésorier général de l'AICA prend la parole pour faire son rapport financier intermédiaire dont le bilan est globalement positif (voir *Newsletter* 8).

• *Rapport des Commissions :*
- La "Commission de réflexion sur les critères de la critique d'art" s'est réunie le 24 février 96 au matin en présence de Phyllis Braff, Christian Chambert, Liam Kelly, Brane Kovic et George Petelin sous la présidence de Valentina Anker qui avait organisé cette rencontre. Valentina Anker ayant dû s'absenter en fin de matinée pour d'urgentes raisons personnelles, Georges Petelin, Secrétaire général de la section AICA-Australie, résume brièvement les premières conclusions de ce groupe de travail (voir *Newsletter* 8).

- La "Commission Copyright", créée également lors de l'Assemblée générale de Macao et dont la présidence a été confiée à Angelica Bäumer, n'a pu, quant à elle, se réunir. Le problème difficile du droit d'auteur et du copyright, qui sont différents dans chaque pays et qui se modifient continuellement, fait l'objet d'une discussion générale. Prennent la parole Antje von Gravenitz, Kim Levin, Sarah Wilson, Liam Kelly, Mark Gisbourne, Georges Petelin ... et le nouveau Président de la Section belge, Michel Baudson, fait savoir notamment qu'en Belgique, la Société des gens de lettres possède une section multimédia.
Afin de sérier les problèmes, il est décidé qu'Angelica Bäumer rédigera un questionnaire précis qu'elle adressera aux membres de la Commission. Il est proposé par ailleurs que ce questionnaire soit également publié dans la prochaine *Newsletter* internationale. Il est demandé également que toutes les sections fassent parvenir à Angelica Bäumer les résultats de leurs propres travaux dans ce domaine afin que puisse être déposé un texte de conclusions lors du prochain Congrès de Rennes.

- Gertrud Sutton qui dirige la "Commission Art et Nature" étant absente, Jacques Leenhardt dit quelques mots sur des projets en cours.

• Angelica Bäumer parle alors de la revue "Platform" dont elle espérait présenter le n° 0 au Conseil. Malheureusement, elle n'a reçu que 6 articles sur les 17 qu'elle avait demandés.

2 - XXXe Congrès international de l'AICA en 1996 : Rennes (France)

Des documents : programme, renseignements pratiques et pré-tour **(P.J.1)** sont distribué par Ramon Tio Bellido et Jean-Marc Poinsot, organisateurs du XXXe Congrès dont la thématique sera "Quelles mémoires pour l'art contemporain ?". La discussion est générale (interventions d'Elzbieta Grabska, d'Evelyne Weiss, de Christian Chambert, de Marianne Tolentino, etc.) et les questions nombreuses. On peut retenir les principaux points suivants :

- en ce qui concerne les communications des membres de l'AICA, un court projet doit être adressé au Président de la section française, Ramon Tio Bellido, avant la fin du mois de mars. Ce dernier jugera si le sujet entre, ou non, dans le thème du Congrès ou s'il peut éventuellement faire l'objet d'un conférence plénière. Le temps de chaque communication est fixé à 10 minutes, soit l'équivalent de 5 pages dactylographiées.

- souhaits réitérés de prévoir un post-tour à Paris, tout au moins un accueil hôtelier et des visites organisées dans les principaux musées en compagnie de conservateurs.

- les programmes et bons d'inscription seront envoyés aux membres directement par la section française et un rappel "détaillé" des modalités du Congrès sera publié dans la prochaine *Newsletter* internationale.

3 - Projets et programmes de l'AICA pour l'année 1996

• Confirmation des prochains projets de Congrès AICA :
- 1997 : Congrès d'Irlande, organisé par Liam Kelly (voir *Newsletter* 8),
- 1998 : Congrès au Japon. Nanjo Fumio, qui organise ce Congrès sous la direction du Président Masayochi Homma, a dû décommander au dernier moment sa présence au Conseil mais a écrit une lettre pour confirmer la tenue du Congrès,
- 1999 : Congrès en Pologne, organisé par Anda Rottenberg qui envisage toujours une collaboration avec d'autres sections d'Europe de l'Est et d'Europe Centrale,
- 2000 : Congrès au Royaume-Uni, organisé par Mark Gisbourne.

• Le point suivant porte sur l'élection du prochain Président de l'AICA qui sera élu pour une durée de trois ans lors de la prochaine Assemblée générale qui se tiendra pendant le Congrès de Rennes. Cinq candidats se sont présentés et ont envoyé leurs dossiers de candidature à Jacques Leenhardt qui a communiqué leurs noms aux membres du Conseil d'administration intermédiaire. Il s'agit de nos collègues :

- Aleksander Bassin, Slovènie
- Angelica Bäumer, Autriche
- Christian Chambert, Suède
- Kim Levin, Etats-Unis
- Anda Rottenberg, Pologne.

Dans un délai d'un mois après réception de la candidature, ces cinq dossiers complets seront adressés par le Secrétariat général aux Présidents des Sections nationales afin de mettre à la disposition de tous les membres de notre Association une information complète qui pourra être débattue démocratiquement au cours des réunions de section. Par ailleurs, les cinq candidatures seront annoncées dans la prochaine *Newsletter*.

Il avait été demandé (*Newsletter* 7) que tous les dossiers de candidature soient déposés auprès du Président Jacques Leenhardt pour le 24 février 1996, date du Conseil d'administration intermédiaire. Toutefois, selon le "Règlement interne de l'AICA Internationale", il est dit que "les candidatures à la présidence doivent être présentées au Comité de direction par les sections nationales au plus tard trois mois avec l'Assemblée générale". Par conséquent, des candidatures peuvent être envoyées jusqu'à la fin du mois de mai 1996. Nous adresserons copie de ces dossiers aux Présidents de toutes les sections mais ces candidatures non annoncées au cours du Conseil d'administration ne pourront vraisemblablement pas figurer dans la *Newsletter* 8 pour de simples raisons de délais de fabrication (rédaction, traduction et impression).

Il est rappelé que seuls les sociétaires à jour de leur cotisation ont un droit de vote (Article XVIII, alinea 2). Les membres-sociétaires présents au Congrès de Rennes déposeront personnellement leurs bulletins de votes dans l'urne lors de l'Assemblée générale. Quant au vote par correspondance, il est dit dans le "Règlement interne de l'AICA Internationale", troisième alinéa :

"**3 -** Chaque électeur votant par correspondance doit envoyer au président de sa section (ou au président en exercice si l'électeur est membre de la section libre), 3 bulletins de vote sous enveloppes séparées. Ces enveloppes cachetées et sans signes d'identification extérieure doivent être numérotées 1, 2 et 3 en prévision des trois tours, et mises dans une enveloppe également cachetée, portant le nom de l'électeur et de sa section. Les destinataires, avant le commencement de l'Assemblée générale, remettront ces enveloppes au Secrétaire général qui les confiera à la commission chargée de vérifier la validité des votes reçus. Les enveloppes n°1, 2 et 3, contenant les bulletins de vote, seront ouvertes lors de chaque tour respectif, après destruction des enveloppes extérieures afin qu'aucune identification des électeurs ne soit désormais possible. Au second et au troisième tours, les bulletins de vote concernant les candidats qui ne seraient plus en compétition, sont considérés comme bulletins nuls".

Une liste des sociétaires de chaque section sera donc envoyée à tous les Présidents de l'AICA qui pourront ainsi vérifier le bien-fondé des votes qui leur seront transmis. Chaque Président est responsable des votes de sa section et s'il ne pouvait venir à Rennes et remettre en mains propres à la Secrétaire générale les enveloppes qui lui ont été confiées, il doit rassembler celles-ci et les adresser, en un seul envoi, au Secrétariat général de manière à ce que cet envoi arrive à Paris avant le 20 août 1995.

Pourtant si les choses sont claires en ce qui concerne le vote par correspondance, le "Règlement" ne fait pas état des modalités du scrutin. Après diverses discussions, il a été décidé de mettre au vote la proposition suivante :

- Premier tour : sera élu le candidat recueillant la majorité absolue des votants. Si tel n'est pas le cas, resteront en compétition les trois candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages;
- Deuxième tour : sera élu le candidat recueillant la majorité absolue des suffrages exprimés. Si tel n'est pas le cas, resteront en compétition les deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages;
- Troisième tour : sera élu Président de l'AICA le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages exprimés.

Cette proposition implique toutefois une modification de la dernière phrase du règlement : au second et au troisième tours, les bulletins de vote concernant les candidats qui ne seraient plus en compétition seront considérés comme des bulletins "blancs" et non des bulletins nuls et, par voie de conséquence, ils ne seront pas comptabilisés dans les "votes exprimés".

VOTE : Cette proposition a été adoptée à l'unanimité par le Conseil d'administration intermédiaire du 24 février 1996. Elle devra dorénavant figurer en annexe au "Règlement interne de l'AICA Internationale".

• Jacques Leenhardt rappelle par ailleurs que, lors de l'Assemblée générale du Congrès de Rennes, les sociétaires présents voteront pour le renouvellement du mandat de Marie-Claude Volfin en tant que Secrétaire générale de l'AICA et le renouvellement du mandat de Liam Kelly en tant que Trésorier général de l'AICA. Ces mandats sont tous deux d'une durée de quatre ans. Pour ces deux élections, le vote par correspondance n'existe pas.

• Jacques Leenhardt informe les membres du Conseil que, conformément à la proposition unanimement accepté à Macao pour la mise en dépôt aux "Archives de la critiques d'art" de l'ensemble des archives propres à l'AICA Internationale depuis sa création, le contrat concrétisant cette décision vient d'être signé.

• Jacques Leenhardt annonce alors que l'Annuaire international de l'AICA 1996/1997 sera édité par Sermadiras. En contrepartie du droit d'inclure des publicités dans les pages intérieures et d'une exclusivité pour la diffusion de cette publication, les Éditions Sermidiras se sont engagées à payer tous les frais d'édition de l'Annuaire. Le contrat devrait être signé très prochainement. L'Annuaire sera donc disponible lors du prochain Congrès de Rennes. Le Secrétariat général continuera à assurer la vente de cet Annuaire aux membres de l'AICA au même prix que ceux fixés précédemment, à savoir :

- 10 US$ pour les achats individuels des membres de notre Association,
- 7 US$ pour les achats groupés des sections quand le nombre d'annuaires commandés est égal ou supérieur au total des membres inscrits dans la section nationale.

• Sont alors évoquées les créations des nouvelles sections AICA qui pourraient être soumises au vote au moment du Congrès de Rennes :

- Hong Kong : la création d'une section dans ce pays avait été discutée à Macao et, par un vote pro forma, il avait été décidé que le processus de création de section engagé par Hong Kong devait être poursuivi. Nos collègues de Hong Kong se sont réunis diverses fois depuis lors et le dossier sera complet en août prochain.
- Ukraine : Anda Rottenberg, à qui la parole est donnée, a engagé des négociations avec nos collègues ukrainiens.
- Kazakhstan : Maria Teresa Beguiristain, à qui la parole est donnée, est en pourparlers avec nos collèges de ce pays.
- Le Secrétariat général est en négociation avec certains états comme : la Tunisie, le Maroc, la Chine, l'Inde ... et nous espérons avoir des résultats positifs à présenter au Congrès de Rennes.

• Marianne Tolentino prend la parole pour parler du problème des Caraïbes : dans certaines îles, travaillent d'excellents critiques mais ceux-ci ne sont pas assez nombreux pour former une section nationale. José Antonio Perez Ruiz avait abordé cette question à Macao et avait envisagé de réunir les critiques de certaines îles dans une "Section Caraïbes" qui serait affiliée à la Section AICA-Porto Rico. Le principe de cette procédure exceptionnelle avait été accepté mais nous n'avons depuis lors aucune nouvelle de nos collègues portoricains. A suivre ...

• La parole est ensuite donnée à Mary Michaelidou, nouvelle Présidente de la Section grecque, qui nous informe que Salonique sera nommée Capitale Culturelle de l'Europe en 1997. La section AICA-Grèce a déjà constitué des groupes de travail qui s'occuperont de la partie théorique et de la réalisation pratique des manifestations que l'AICA entend organiser à cette occasion. Par ailleurs, Mary Michaelidou propose que se tienne à Salonique, fin 97, un colloque AICA qu'elle serait en mesure d'organiser avec la collaboration du Bureau international. Cette proposition est acceptée.

4 - Questions diverses

• Il est parlé de Jaromir Jedlinski, notre collègue polonais qui vient d'être démissionné de son poste de Directeur du Musée Sztuki à Lódz (**P.J. 2**). Il est décidé que, au nom de l'Association, Jacques Leenhardt écrirait une lettre de protestation et qu'il en adresserait copie à l'ICOM et au CIMAM.

Jacques Leenhardt remercie de nouveau les membres venus assister à ce Conseil et la séance est levée.

Paris, le 5 mars 1996

Marie-Claude Volfin